



Conflit entre associations loi 1901

Par **latiote**, le **07/09/2010** à **00:07**

Bonjour,

Notre vice-président nous a quitté il y a plus d'un mois pour divergence d'opinion et a créé une nouvelle association... depuis il nous harcèle, nous insulte et nous menace même de nous "faire moucher tout rouge" comme il dit !

Quels recours avons-nous pour que cela cesse...

Si dépôt de plainte il y a avec preuves à l'appui...

est ce vrai que son association risque d'être "fermée" ?

On ne voudrait pas en arriver là mais c'est vraiment invivable au quotidien !

Merci de nous répondre au mieux et de nous conseiller...

cordialement.